parly 2

Résidence FOCH
Conseil Syndical Secondaire

COMPTE-RENDU DE LA REUNION C.SS. du mercredi 17 janvier 2024

Etaient présents Geneviève CEROVIC – Marie-Claude CHEVRIER – Marc COULAUD – Thierry GEORJON - Alain LEGRAND – Linda POUPLIER

1. **GEOTHERMIE**

En raison des différents recours intentés contre le projet, le démarrage de la géothermie est retardé de 6 mois ; il sera donc mis en place en mai 2026 au lieu de fin 2025.

2. **COMPOSTAGE DES DECHETS**

Suite à l'obligation qui nous est faite à partir de 2024 de gérer les déchets pouvant être compostés, la résidence RIVOLI a été désignée pour expérimenter le procédé (zone de compostage définie, bio seaux, etc…..) avant que celui-ci ne soit appliqué à toutes les résidences.

3. **COMMISSION TECHNIQUE DE PARLY 2**

Elle comprend 7 personnes dont Thierry GEORJON. Le Président est Monsieur Gérard DESCOMBES.

Depuis mi-novembre, 4 réunions se sont tenues. Deux grands sujets sont à l'étude : les bornes électriques et les double-vitrages.

4. **VOTE DE l'A.G. FOCH du 14 NOVEMBRE 2023**

Plus de 60 % des co-propriétaires ont voté. Pourcentage à rapprocher de celui des participants à l'A.G. de PARLY 2 qui dépasse légèrement les 50 %.

5. **INFILTRATIONS LOGGIAS**

4 appartements sont concernés.

Ceux de Thierry GEORJON et de Geneviève CEROVIC pour lesquels l'architecte a rendu son rapport ; point principal : colmater les fissures.

Ceux de Linda POUPLIER et de Monsieur VALENTINI pour lesquels nous sommes dans l'attente des conclusions de l'architecte.

La visite annuelle de Monsieur CROUE dans notre résidence étant prévue le 19 janvier, nous ne manquerons pas d'évoquer avec lui ce sujet très important !

6. **ESPACES VERTS**

Dans la Lettre de Parly 2, nous avons découvert la Pal Injection « une technique révolutionnaire pour la santé des arbres » qui pourrait être le remède pour le hêtre-pleureur de PUCCINI.

En effet, la société ARBRE EN CIEL, au dernier élagage en mars 2021, nous avait signalé le mauvais état de santé de cet arbre. Son élagage va sans doute devoir être refait assez rapidement car il est devenu très encombrant.

Toujours pour PUCCINI, nous déplorons les dégâts causés par les chats ainsi que le vol de plantes dans les massifs de l'entrée, alors que nous procédons à beaucoup de nouvelles plantations rendues nécessaires par le changement climatique.

7. **COMPTE BANCAIRE**

Les frais prélevés sur le compte de la copropriété ouvert au CREDIT MUTUEL nous paraissant trop importants, nous amènent à réfléchir soit à changer de banque (Linda POUPLIER a contacté à cet effet le CREDIT AGRICOLE) soit à clôturer ce compte ainsi que le font la plupart des C.S.S. Nous souhaitons que la décision soit prise lors de la prochaine réunion. Dans cette attente, et après rectification des éléments erronés, nous adresserons les tableaux corrigés aux membres du Conseil.

8. **QUESTIONS DIVERSES**

- Où en est-on du grillage très abîmé qui nous sépare de la résidence GERICAULT ?

  Alain LEGRAND doit relancer O. DEHAUT sur ce sujet – sa demande de l'année dernière étant restée sans réponse -.

  Nous demanderons également à GERICAULT s'ils veulent bien élaguer les arbres qui débordent de façon trop importante sur nos parkings.

- REUNION PISCINE (modalités 2024 de fonctionnement) fixée au 7 février

9. **PROCHAINE REUNION DU C.S.S. le lundi 4 mars à 20 heures au club-house.** Suite au retrait de la Présidence d'Alain LEGRAND, nous devrons procéder au cours de cette réunion à l'élection d'un nouveau Président ou d'une nouvelle Présidente.

Les membres de votre Conseil Syndical vous souhaitent une très belle année 2024.